

Pendant vingt-quatre ans, les ouvriers de sa ville natale eurent au Conseil municipal un ardent défenseur et, ce qui est infiniment plus rare, un ami véritable; ils garderont, de celui qui vient de nous quitter, un reconnaissant souvenir.

En terminant, nous adressons à la famille de notre regretté Camarade l'expression sincère de notre vive sympathie.

Ch. FOLLIN,
(Ang. 1880-83.)

ROUSSEL (PAÛL)

Angers 1857-1860.

La mort de M. Roussel, vice-président de la Municipalité, survenue si inopinément, a douloureusement ému la Colonie française et européenne de Bizerte (1).

M. Roussel était alité depuis une quinzaine de jours, mais, pour tous ceux qui l'avaient vu peu

(1) Extrait du *Courrier de Bizerte*, 3 février 1895 complété par des renseignements transmis par M. Sub, Aix 1872.

auparavant plein d'entrain et d'activité, rien ne pouvait faire prévoir un dénouement fatal. Il a succombé aux suites d'une hémorragie interne provoquée par un vomitif violent, et qu'il n'a pas été possible d'arrêter.

M. Roussel s'est éteint samedi soir vers six heures, au milieu des siens. Il n'était âgé que de cinquante-quatre ans.

A M^{me} Roussel, à ses quatre enfants, nous adressons l'expression de nos condoléances et de la part profonde que nous prenons au deuil cruel qui vient de les frapper.

M. Roussel était un des plus anciens parmi les Français établis à Bizerte. Par la droiture et la fermeté de son caractère, il s'était acquis l'estime et la sympathie de tous. Il s'était profondément attaché à Bizerte. Il avait foi en son avenir et avait mis au service de sa cité d'adoption sa grande expérience et ses capacités d'ingénieur.

A la Municipalité comme au Syndicat, M. Roussel apportait l'appui de ses connaissances étendues et d'un travail de tous les instants; aussi sa mort laisse-t-elle un grand vide parmi nous.

Sa vie, retracée tout entière dans le discours prononcé sur sa tombe par M. le Vice-Consul de France, fut celle d'un homme de bien. Cet éloge résume tous les autres.

Les funérailles de M. Roussel, sur le vœu du

Conseil municipal, ont été faites aux frais de la Municipalité.

Elles ont eu lieu lundi matin, 28 janvier, à dix heures. Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber, une affluence considérable se pressait aux abords de la maison mortuaire, rue de l'Abattoir.

La levée du corps a été faite par M. le curé de Bizerte, assisté de l'abbé Hoquetis et d'un Père blanc.

Puis le cortège s'est mis en marche, précédé des spahis du Contrôle. Derrière le clergé venaient les enfants des écoles, l'*Harmonie* de Bizerte, les porteurs de couronne, parmi lesquelles on remarquait celles de la Colonie française, du Gouvernement tunisien, du Syndicat français de la région de Bizerte, des fonctionnaires.

Les cordons du poêle étaient tenus par trois anciens vice-présidents de la Municipalité, MM. Raboutet, Deschamps, Béchu et par le plus ancien conseiller municipal, M. Puget.

Les trois fils du défunt, MM. Émile, Henri et Paul Roussel, le commandant Guénard, vice-consul de France, MM. Klepper, contrôleur suppléant, Valensi, directeur des communes et Ferrand, délégués du Gouvernement tunisien conduisaient le deuil.

Venaient ensuite les membres de la Municipalité, les services publics, le commandant Lamothe et les officiers de la garnison, les agents consulaires étrangers, le haut personnel de la Compagnie du Port,

la foule des membres des colonies française et étrangères, les notables musulmans. Après la cérémonie funèbre à l'église, le cortège s'est rendu au nouveau cimetière. Durant le trajet, l'*Harmonie* a fait entendre la marche funèbre de Chopin. Sur la tombe, M. Guénard, vice-consul de France, au nom de la Colonie, a prononcé en ces termes le dernier éloge de M. Roussel :

« MESSIEURS,

» L'imposante et pieuse manifestation d'aujourd'hui me confirme dans l'idée que je m'étais faite du respect et des sympathies dont la population de Bizerte entourait la personnalité de M. Roussel.

» Le 1^{er} janvier, presque hier, alors que nous nous trouvions tous réunis, le matin au Contrôle et le soir autour des officiers du croiseur *Djighit* de la marine russe, et que nous avons vu, plein de vie encore, le Vice-Président de la Municipalité prendre la parole au nom de ses citoyens, qui de nous pouvait penser que nous nous trouverions réunis de nouveau à quelques jours de là, mais cette fois autour de sa tombe!

» Ah! Messieurs, la mort, cette faucheuse impitoyable, a d'étranges et cruelles surprises! En voici un navrant et irrécusable témoignage. Elle vient d'enlever M. Roussel à la tendresse des siens et à

l'affection de ses amis, juste à la fleur de l'âge : il n'avait pas encore cinquante-quatre ans.

» La vie de cette homme de bien mérite, Messieurs, de vous être retracée dans ses grandes lignes. Entré à dix-sept ans à l'École des Arts et Métiers d'Angers, il sort lauréat de cette école et obtient la médaille d'argent.

» A sa sortie, il entre comme ingénieur-mécanicien dans un chantier de construction de bateaux, au Havre. Il devient plus tard architecte à Paris, et c'est dans cette situation que ses capacités sont appréciées par M. Gouin, le fondateur de la Société de Construction des Batignolles qui se l'attache comme ingénieur-conducteur. Les dispositions de Roussel le portent avec les entreprises de la Société dont il fait partie, vers la construction des chemins de fer et nous le voyons exercer ses aptitudes, au point de s'en faire une spécialité, dans plusieurs départements de France et même en Roumanie, avant d'arriver en Tunisie, où il vient en 1876, pour la construction de la ligne de Tunis à Bône. Plus tard il est chargé d'élaborer le projet du tracé qui relie aujourd'hui la ville de Béjà à la grande ligne et, enfin, lorsque l'État tunisien prend la résolution de construire directement la ligne de Djedeïda à Bizerte pour couper court aux attermoïements encore présents à votre mémoire, c'est encore M. Roussel que choisit la Direction générale des

Travaux publics pour les premières études du tracé de notre voie ferrée.

» Déjà Vice-Président de la Municipalité de Bizerte à ce moment, il a été obligé de résigner ses fonctions pour se consacrer entièrement à l'œuvre dont M. le Directeur général des Travaux publics, juge de sa compétence, l'avait chargé. M. Roussel est toutefois resté membre du Conseil municipal, et le jour où il y a eu accord entre les circonstances et son champ d'actions, il y a pu reprendre ses anciennes fonctions de Vice-Président de la Municipalité, en cédant aux instances de ses collègues et de ses amis.

» On sait combien étaient appréciées ses connaissances spéciales au sein du Conseil et combien sa voix y était autorisée.

» Mais à quoi bon s'étendre davantage sur les mérites de l'homme de bien dont la tombe va se refermer, puisque personne ne les ignore? Naguère encore, ne l'avons-nous pas vu affirmer des connaissances très étendues, en prenant part avec beaucoup de compétence aux discussions qui ont eu lieu pendant la session de la conférence consultative, sur les questions les plus variées intéressant le développement et l'avenir de ce pays? N'est-ce pas également à ses lumières que la Compagnie du port de Bizerte a eu recours pour les études du projet d'adduction des eaux d'Aïn Bourras, travail

délicat entre tous et exigeant une véritable science d'ingénieur? On sait qu'il a mené ce travail à bonne fin, et notre ami aurait eu la satisfaction de le voir entrer dans la période d'exécution d'ici à quelques jours, sans ce coup du destin qui vient de nous l'enlever d'une façon si inattendue.

» Au nombre des qualités saillantes qui distinguaient notre regretté Vice-Président de la Municipalité, je citerai la droiture de son caractère et une volonté tenace qui a pu lui créer des inimitiés passagères, mais qui lui a conquis l'estime générale. La volonté est une qualité nécessaire aux hommes qui se consacrent aux affaires publiques, s'ils ne veulent pas se laisser dévier de leur voie, et Roussel restera comme un exemple de ce que peut un honnête homme que la pensée du devoir maintient dans la ligne droite et qui ne cherche sa récompense que dans sa conscience.

» Je ne puis, hélas! trouver de consolation à la douleur que la mort de cet homme juste et vertueux fait éprouver à sa pauvre veuve éplorée et à ses malheureux enfants, et, à cet instant suprême, c'est le cœur serré par l'émotion que je viens rendre un hommage public à la mémoire de celui qui nous laisse un exemple à suivre en quittant cette terre pour gagner un monde meilleur.

» Au nom de la Colonie française, au nom de toute la population de Bizerte qui se presse autour de ta

tombe, sans distinction de nationalité ni de religion, dans une manifestation qui montre l'étendue des regrets que tu laisses, adieu Rousel. Adieu ! »

Puis M. Drouet, ingénieur de la Compagnie du Port, parlant au nom des Anciens Elèves des Ecoles d'Arts et Métiers, a dit :

« MESSIEURS,

» Avant que cette tombe ne se ferme, je viens vous exprimer les regrets que cause cette mort à ses Camarades des Écoles d'Arts et Métiers, dont M. Roussel était ancien élève.

» L'Association entière de ses anciens Camarades, qui participent au deuil de sa famille, s'honore d'avoir eu parmi elle celui qui disparaît aujourd'hui ; car c'était un vaillant travailleur et un homme de bien. C'est en accomplissant son devoir qu'il a contracté le terrible mal qui l'a enlevé si cruellement et si prématurément à l'affection des siens, ainsi qu'à la considération de ses concitoyens.

» Nous adressons l'expression de nos plus sincères regrets à toute sa famille, et à lui, nous disons : Adieu. »

Si Sadock Ghileb, gouverneur président de la Municipalité, a pris la parole à son tour.

Dans son allocution traduite en français par

M. Snadli, Si Sadock a rendu hommage à la mémoire du Vice-Président de la Municipalité (1).

Il était près de midi et demi lorsque s'est retirée la foule de ceux qui avaient tenu à accompagner jusqu'à sa demeure dernière la dépouille mortelle de notre regretté concitoyen.

BERNHART (HENRI)

Angers 1860-1863.

Notre camarade Bernhart (Henri,) lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, chargé de l'Observatoire de Lorient, est décédé à Paris le 15 décembre 1894, presque subitement, pendant une permission de quelques jours qu'il avait été passer chez son camarade Faubin.

Ses obsèques ont eu lieu à Landerneau, le 18 décembre.

N'ayant eu connaissance du lieu et de l'heure de l'enterrement que le 17 dans la soirée, le temps me manqua pour prévenir par lettres ses nombreux amis de la marine; mais tous ceux qui furent

(1) Il ne nous a pas été possible de nous en procurer le texte.